



IV – LES RITES DE LA MESSE

B - LES RITES DES LECTURES

1. La Liturgie de la Parole

Depuis le Concile Vatican II, la Liturgie nous offre quotidiennement et chaque dimanche une lecture de la Sainte Ecriture plus abondante, plus variée et mieux adaptée. Il s'agit dans l'optique de la Constitution sur la Sainte Liturgie, *Sacrosanctum Concilium* (SC), de restaurer chez les fidèles un goût savoureux et vivant de la Sainte Ecriture: «*Dans la célébration de la Liturgie, la Sainte Ecriture a une importance extrême*» (SC n. 24). A la Synagogue, le jour du Sabbat, il y avait une première lecture de la Torah, c'est-à-dire des cinq premiers livres de la Bible. Puis suivait une lecture des Prophètes. Enfin venait l'homélie. On découvre ce schéma (Torah/Prophètes/Homélie) dans le livre des *Actes des Apôtres*. Lorsque Paul et Barnabé entrent à la Synagogue d'Antioche de Pisidie, le jour du Sabbat, il est dit: «*Après la lecture de la Loi et des Prophètes, les chefs de la synagogue leur envoyèrent dire: "Frères, si vous avez quelque parole d'encouragement à dire au peuple, parlez"*» (Ac 13,14-15).

La Liturgie catholique connaît semblablement le même ordonnancement des lectures suivie de l'homélie.

2. Les lectures

«*Pour présenter aux fidèles avec plus de richesse la table de la parole de Dieu, on ouvrira plus largement les trésors bibliques pour que, dans un nombre d'années déterminé, on lise au peuple la partie importante des Saintes Ecritures*» (SC n. 51). Ce souhait du Concile Vatican II fut mis en œuvre par le nouveau Lectionnaire qui depuis 1969 propose un cycle de lectures dominicales réparti sur trois ans: l'année A est celle de l'évangile de St Matthieu; l'année B est celle de St Marc; l'année C, celle de St Luc. Quant à l'évangile selon saint Jean, il est réparti sur les trois années en des temps particuliers, notamment le Carême et le Temps Pascal. Tous les dimanches, en dehors du Temps Pascal, la première lecture de la Messe est tirée de l'Ancien Testament. Elle est choisie en fonction de l'Evangile lu le même dimanche et manifeste ainsi que la Loi et les Prophètes conduisent au Christ.

3. Le Psaume

«*La première lecture est suivie du Psaume responsorial ou 'Graduel', qui fait partie intégrante de la Liturgie de la Parole*». (PGMR n°36). Le Peuple qui a écouté le Seigneur lui répond par le chant du Psaume. Toute la Liturgie de la Parole est ainsi un dialogue entre Dieu et son Peuple: à la première lecture répond le Psaume; à la deuxième lecture, l'Alléluia; à l'Évangile, le Credo et la Prière universelle. On chantait autrefois le Psaume sur une marche (*gradus* en latin) qui menait à l'ambon, rappelant les pèlerins hébreux qui chantaient les Psaumes des montées (Ps 119 à 133) jusque sur les marches du Temple de Jérusalem. C'est pourquoi on appelle aussi le Psaume "le Graduel".

Le Psaume a une importance particulière car il est à la fois une parole d'homme et une parole de Dieu. C'est Dieu en effet qui nous donne les mots qui conviennent pour Le prier. Le livre biblique des *Psaumes* s'appelle en hébreu «les louanges». Chaque action ou chaque parole de Dieu est suivie par une louange émerveillée et reconnaissante du peuple. Le mot *psaume* vient d'un mot grec qui désigne l'action de "faire vibrer une corde".

Les Psaumes sont essentiellement une prière chantée qui, idéalement, s'accompagne d'instruments à cordes. Ce n'est que par défaut que l'habitude s'est prise de lire les psaumes, mais il est vrai qu'une lecture sonore unanime est souvent plus belle qu'un chant approximatif et fluet.

4. La procession de l'Évangile

«*Il faut accorder la plus grande vénération à la lecture évangélique*» (PGMR n°35). La Majesté de la procession de l'Évangéliste (le livre de l'évangile) escorté de flambeaux et d'encens rappelle la solennité des

entrées solennelles à Byzance. Le chant de l'*Alléluia* qui l'accompagne est un écho du chant des anges dans la Liturgie céleste (Ap 19,1.3.4.6).

Le mot hébreu *Alléluia* signifie tout simplement "Loué soit Dieu!" (*Hallelu-Yah*). On le trouve notamment dans les Psaumes alléluïatiques (Ps 145-150). Dans la Liturgie, le chant de l'*Alléluia* est fait pour mettre en valeur ce moment essentiel: l'annonce de la Bonne Nouvelle.

Quand le ministre sur "la montagne" de l'ambon proclame l'Évangile, c'est Dieu qui parle et c'est son Verbe qui est proféré. Les deux *céroféraires* (porte-cierges) qui encadrent l'évangéliste sont comme Moïse et Elie, la Loi et les Prophètes, sur la Montagne de la Transfiguration. Mais dans la nuée de l'encens on ne voit plus que Jésus seul (cf Mt 17,8).

5. La lecture de l'Évangile

Elle revient au diacre officiant. Celui-ci s'incline d'abord devant le ministre qui préside la célébration en disant: «*Père, bénissez-moi*». Le président prononce alors sur le diacre la bénédiction suivante: «*Que le Seigneur soit dans votre cœur et sur vos lèvres pour que vous proclamiez la Bonne Nouvelle au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit*». Lorsque le président lit lui-même l'évangile il s'incline profondément devant l'autel en disant à voix basse: «*Purifie mon cœur et mes lèvres, Dieu très saint, pour que je fasse entendre à mes frères la Bonne Nouvelle*». A l'annonce «*Évangile de Jésus-Christ selon saint N ...* », tous les fidèles, *debout*, répondent «*Gloire à Toi Seigneur*» en se signant sur le front, sur la bouche et sur le cœur. Par cette triple signation ils expriment le désir d'inscrire l'Évangile dans leur intelligence, de le proclamer de leurs lèvres et d'en vivre de cœur.

A la fin de la lecture le peuple acclame la Parole de Dieu en disant: «*Louange à Toi Seigneur Jésus*». Le Christ est en effet la Parole vivante proférée dans l'assemblée. C'est Lui l'adorable Évangile que le ministre embrasse en disant: «*Que cet Évangile efface nos péchés*»

6. L'Homélie

L'homélie après l'Évangile, loin d'être un hors-d'œuvre, constitue une des parties les plus anciennes de la Liturgie. Elle était déjà en usage dans le culte de la Synagogue, et Jésus lui-même a commenté un passage d'Isaïe comme susmentionné. Un effort s'impose sur ce point au clergé, conformément aux instructions réitérées des évêques. L'homélie est un genre simple; traditionnellement, elle consiste à commenter une des lectures de la Messe. Préparée et prononcée avec souci pastoral, elle est très fructueuse.

7. La profession de foi (ou *Credo*)

Après l'homélie on garde un moment le silence pour méditer ce qu'on vient d'entendre. Après quoi, le dimanche et les jours de solennité, on récite le Credo. Tout le peuple répond par cette profession de foi unanime à la Parole de Dieu qui vient de lui être adressée. Cette communion de l'Église dans la foi est le fondement de la communion de l'Église dans la charité, fruit essentiel de la Messe. A vrai dire la récitation du *Credo* n'a été introduite que tardivement et progressivement dans le rituel de l'Eucharistie (au XI^{ème} siècle à Rome).

Les deux symboles que contient aujourd'hui le Missel n'ont pas été composés pour la Messe. Très anciens, ils sont d'origine baptismale. Le *Symbole des Apôtres*, d'une concision bien romaine, pourrait remonter au II^{ème} siècle. Le *Symbole de Nicée-Constantinople*, plus long et plus oriental, est l'œuvre, comme son nom l'indique, des Conciles de Nicée (325) et de Constantinople (381). Tous les fidèles s'inclinent profondément lorsqu'ils disent que *le Fils de Dieu a pris chair de la Vierge Marie et s'est fait homme*. Devant la grandeur de ce mystère de l'Incarnation qui trouve en quelque sorte dans l'Eucharistie son prolongement, tout chrétien se prosterne.

Ces textes portent le nom de *symbole* parce qu'ils unissent tous les chrétiens dans la confession d'une même et seule foi (cf Ep 4,4). En grec *sym-bolós* signifie "ce qui rassemble". C'est le contraire de *dia-bolós* (le diable) c'est-à-dire "ce (ou celui) qui divise et disperse"

8. La Prière des fidèles (ou *Prière universelle*)

«*Nourri par la Parole de Dieu, le peuple supplie avec la prière universelle pour les besoins de toute l'Église et pour le salut du monde entier*» (PGMR n°33). Rétablie depuis le Concile Vatican II, la Prière des fidèles vient au terme de la Liturgie de la Parole. Autrement dit, c'est après avoir écouté Dieu nous parler que nous lui parlons à notre tour.

La prière universelle est une réponse à la Parole de Dieu. C'est pour cela que *les intentions de prière seront-elles toujours bâties en référence aux lectures du dimanche*. Il est impensable de composer une prière universelle sans avoir lu les textes de la Liturgie du jour. Il en va non seulement de l'unité de la Liturgie mais aussi de la structure même d'une prière chrétienne qui est essentiellement responsable.

Déjà saint Paul recommandait de prier pour tous les hommes et spécialement pour les détenteurs de l'autorité politique (I Tm 2,1). En suppliant Dieu pour tous les hommes, le peuple des baptisés exerce sa fonction

sacerdotale. Sans vouloir formuler de loi rigide, le Missel indique quelques pistes pour que la prière s'élargisse aux dimensions de l'Église et du monde. Les intentions seront habituellement les suivantes (PGMR n° 46).:

- 1- pour les besoins de l'Église;
- 2- pour les dirigeants des affaires publiques et le salut du monde entier;
- 3- pour tous ceux qui sont accablés par une difficulté;
- 4- pour la communauté locale.

